



Nos enjeux

Dans une perspective de neutralité carbone, il s'agit de diviser par 6 nos émissions de CO² d'ici 2050... La mobilité est un défi qui relève de la santé publique, de la protection de l'environnement et de l'urbanisme. Repenser nos déplacements est un enjeu essentiel.

Un enjeu environnemental

- Le secteur des transports est aujourd'hui au premier rang des responsables des émissions de CO².

Un enjeu de santé publique

- L'exposition à la pollution de l'air contribue au développement de maladies chroniques (cardiovasculaires, respiratoires, neurologiques) et de cancers.
- Elle favorise également des troubles de la reproduction et du développement de l'enfant. Elle aggrave aussi les symptômes de maladies chez des personnes souffrant de pathologies chroniques.

Un enjeu économique et social

- En France, sept millions de personnes en âge de travailler sont affectées par un problème de mobilité, qui peut constituer un obstacle majeur dans le maintien ou l'accès à l'emploi (*source : Ademe, 2017*)
- Réduire l'utilisation des carburants issus du pétrole permettrait de baisser la facture énergétique de la France



Deux commissions

La commission Energie

Présidée par M. Denis BACOU, elle est dédiée, depuis 2012, à la réduction de l'empreinte environnementale du réseau Tisséo et en charge de la stratégie énergétique du parc bus.

La commission CLAIRE (Climat AIR Energie)

Cette nouvelle instance, présidée par François CHOLLET, s'articule avec la mission énergie, et elle a en charge de développer et de mettre en œuvre une stratégie globale en faveur de la décarbonation, de l'amélioration de la qualité de l'air et de l'utilisation des énergies renouvelables.

Cette stratégie peut se traduire par :

- « Eviter » : réduire le volume et la longueur des déplacements carbonés,
- « Changer » : favoriser le report vers les modes les moins polluants et les moins carbonés,
- « Améliorer » : réduire l'empreinte environnementale du réseau Tisséo



TISSÉO COLLECTIVITÉS

7 esplanade Compans-Caffarelli, 31011 Toulouse Cedex 6